

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 10 décembre 1948, les 58 États membres qui constituaient l'Assemblée générale de l'ONU ont adopté la **DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (DUDH)**, à Paris au Palais de Chaillot.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le texte tout entier de la DUDH a été composé **en moins de 2 ans.**

À une époque où le monde était divisé entre le bloc de l'Est et celui de l'Ouest, trouver un terrain d'entente sur ce qui devait constituer l'essence de ce document fut une tâche colossale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les droits humains sont listés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH).
Tous les droits et libertés qui y sont inscrits ont **la même importance.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

La liste des **droits fondamentaux** n'est pas établie une fois pour toutes, et **ne cesse d'être actualisée**. Les droits humains sont le produit d'une évolution historique qui se poursuit aujourd'hui.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour que tous et toutes puissent jouir de leurs droits fondamentaux, de grands principes ont été décidés dans la DUDH.

Les droits humains sont **inaliénables, indivisibles et universels.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plusieurs textes viennent renforcer la DUDH.

Parmi eux, deux pactes internationaux: l'un est relatif aux **droits civils et politiques (DCP)** et l'autre aux **droits économiques, sociaux et culturels (DESC)**.

Ces deux pactes constituent, avec la DUDH, « **La Charte internationale des droits de l'Homme** ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948 à Paris, a été traduite **dans plus de 500 langues.**

C'est un des textes les plus traduits au monde.

VRAI OU FAUX ?

QUE SIGNIFIE DUDH ?

- **Déclaration Unique de la Défense des Hommes**
- **Décret Universel des Droits Humains**
- **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**
- **Dénonciation Universelle des Droits Humains**

VRAI OU FAUX ?

- En 1948, tous les États ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme

- La Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée lors de l'assemblée générale de l'ONU à Paris

- Le texte tout entier de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été composé en moins de deux ans

VRAI OU FAUX ?

- Les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme sont classés par ordre d'importance

- La Déclaration universelle des droits de l'homme est composée de 30 articles

- Les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme ne s'appliquent qu'au monde occidental

VRAI OU FAUX ?

- Les 2 pactes internationaux (DCP et DESC) ne sont pas contraignants pour les États

- La Déclaration universelle des droits de l'homme est un idéal à atteindre, sans contrainte juridique

- La Déclaration universelle des droits de l'homme concerne les droits de l'homme et non de la femme

VRAI OU FAUX ?

- Les droits humains ne sont constitués que de droits civils et politiques

- Les droits humains concernent tout être humain

- Les droits humains peuvent être retirés à toute personne qui y porte atteinte

VRAI OU FAUX ?

- La Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée au Palais de Chaillot

- 193 pays ont ratifié la Déclaration universelle des droits de l'homme

- On célèbre la journée internationale des droits de l'homme le 10 décembre